

Giratoire des Quatre Chemins



Page 3

Les chiffres clés du Budget
Primitif 2023



Page 16

Olympiades du Cœur 2023



page 4

Green business park de la
Société BVI aux Six Marianne

Sommaire

Page 3 FINANCES

- ↳ Budget primitif 2023

Page 4 TRAVAUX

- ↳ Implantation de Green Business Park BVI
- ↳ Rénovation du terrain de football

Pages 5-7 VIE SPORTIVE

- ↳ Grand Prix de Denain Porte du Hainaut
- ↳ Tennis déguisé
- ↳ Maintien de l'USEF et de BFEPEH
- ↳ 26^{ème} Rando Cyclo/VTB - Inauguration du local Marcel LEGRAND
- ↳ Tournoi de football catégorie loisirs
- ↳ Tir du Roy - les archers Escaudinois
- ↳ Kidathlon "Patrick DERUELLE" du C.O.M.E.

Pages 8-9 VIE CULTURELLE

- ↳ 19^{ème} Nuit Européenne des musées
- ↳ Concert de Printemps de l'Harmonie
- ↳ Programmation de la Médiathèque Communautaire

Pages 10 - 12 FESTIVITÉS & CÉRÉMONIES

- ↳ 1er Mai : Jour de Lutte
- ↳ Commémorations : 30 avril - 8 mai
- ↳ Fête de Mères
- ↳ Inscriptions aux Noces d'or 2023
- ↳ 30^{ème} anniversaire du Comité Escaudain/Ruhla
- ↳ 2^{ème} Chasse aux œufs de Pâques
- ↳ 4^{ème} Marché semi-nocturne

Page 13 JADIS ESCAUDAIN

- ↳ Présentation

Pages 14 - 15 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- ↳ Forum de l'emploi
- ↳ Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.)
- ↳ Jardin partagé - Quartier Victoire
- ↳ Parentalité : Atelier d'éveil sensoriel

Pages 16 - 17 ENFANCE & JEUNESSE

- ↳ Olympiades du Coeur - Groupe Scolaire Marcel Cachin
- ↳ Quoi de neuf au RAM ?
- ↳ ALSH avril 2023

Page 18 ENSEIGNEMENT

- ↳ Séjours aux Grangettes
- ↳ UNSS Collège Félicien Joly
- ↳ Fresque - École Roger Salengro

Page 19 ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE, SÉCURITÉ & SANTÉ

- ↳ Stop aux dépôts sauvages
- ↳ Stop aux déjections canines

Pages 20 - 21 VIE DANS LES QUARTIERS

- ↳ Le Quartier Schneider se transforme
- ↳ Association Bassin Minier à l'École Schneider
- ↳ Fonds de Travaux Urbains (F.T.U.)

Page 22 INFOS DIVERSES

- ↳ Atelier Intelligence Artificielle
- ↳ Le Pass' Engagement Solidaire
- ↳ Taille de haies, attention aux dates !

Page 23 MANIFESTATIONS À VENIR

- ↳ Programme fête de la musique et de la fête nationale
- ↳ Programme pour la période Juin/Septembre
- ↳ Inscription au repas des aînés du CCAS

Page 24 TRIBUNES DES GROUPES

- ↳ Ensemble pour agir, l'humain d'abord !
- ↳ Objectif Escaudain
- ↳ Escaudinois, osons le changement !

Édito

Escaudinoises, Escaudinois,
Chers concitoyens,

Comme chaque année le retour du printemps se veut synonyme de renouveau, mais après un début d'année difficile force est de constater que dans bien des domaines la situation reste tendue.

Avec la crise qui n'épargne personne, il faut bien continuer à faire face aux nombreux défis du quotidien : la hausse généralisée du coût de la vie, la flambée de l'énergie ou encore les crises sociales. L'inflation pèse de plus en plus sur l'ensemble des revenus des citoyens mais aussi des collectivités.

Aussi en dépit des mesures mises en place par la ville dans le cadre de la gestion des dépenses énergétiques (extinction nocturne de l'éclairage public, diminution du chauffage des bâtiments communaux...), c'est dans un contexte rendant toute projection incertaine, qu'a été élaboré le budget communal 2023.

Il a fallu faire des choix, autant pour absorber que pour anticiper ces hausses, comme vous le verrez en détail dans l'article consacré à ce sujet.

Les taxes locales, ne font l'objet d'aucune hausse et cela depuis 2006, il convient de le souligner.

Le début d'année a aussi été le témoin de la colère du Peuple français, une ire légitime en cette période de crise généralisée face à un gouvernement obstinément sourd aux revendications des manifestants et des organisations syndicales. Un refus de dialogue qui a conduit, le 15 avril dernier à la promulgation forcée de la Loi de réforme des retraites par l'application arbitraire de l'article 49-3 de la Constitution.

Aujourd'hui, ce sont toujours les mêmes qui subissent la hausse des prix et l'inflation et qui voient leurs droits à la retraite reportés à l'âge minimal de 64 ans, quelques soient leurs conditions de travail.

Malgré de belles promesses, malgré les « 100 jours » du Président Macron, la colère gronde toujours avec le sentiment profond d'une crise démocratique qui amène de nombreux français à se questionner :

Ou tout cela nous mènera-t-il ?

Les élus de votre ville sont et restent engagés à soutenir les grévistes et manifestants qui partout en France continuent de faire entendre leurs voix pour notre avenir, et pour celui de nos enfants.

Soyons tous solidaires !

Malgré ces difficultés la ville poursuit son action en direction des habitants, vous découvrirez ainsi au fil des pages de ce bulletin : les résultats de nos clubs sportifs, les actions menées par le service de Cohésion Sociale, le forum de l'emploi, les Accueils de Loisirs ainsi qu'une nouvelle rubrique dédiée à l'histoire de notre ville.

Cordialement,



Votre Maire,
Bruno SALIGOT
Vice-Président de la C.A.P.H.



EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RÉSULTATS D'ENSEMBLE

(fonctionnement et investissement)

DÉPENSES : 10.188.287,67 €	RECETTES : 16.477.171,21 €
Restes à réaliser: 2.255.439,16 €	Restes à réaliser 308.296,92 €
RÉSULTATS CUMULÉS	
12.443.726,83 €	16.785.468,13 €
EXCÉDENT CUMULÉ 4.341.741,30 € (*)	

(*) fonds de réserve au 31 décembre 2022 après décision de mise en suspens du projet de construction du nouveau groupe scolaire en centre-ville.

En section de fonctionnement :

Les budgets des communes sont depuis deux ans, largement impactés par l'inflation. Les coûts de l'énergie ont explosé.

La Commune d'Escaudain n'est évidemment pas épargnée, le budget consacré aux charges de gaz et d'électricité ayant subi une nette augmentation :

	Dépenses 2021	Dépenses 2022	Prévisions 2023	Évolution 2023/2021
Électricité	273.642,94 €	336.931 €	664.000 €	+ 390.357 €
Chauffage	226.865,69 €	524.535 €	460.000 €	+ 233.134 €
Total	500.508,63 €	861.466 €	1.124.000 €	+ 623.491 €

Ces augmentations sont considérables et prennent pourtant en compte les mesures prises en fin d'année pour réduire les consommations, telles que notamment l'extinction de l'éclairage public la nuit (de 23h à 5h), le chauffage des locaux de bureaux au maximum à 19°, la fermeture du sauna de la piscine et la réduction de la température des bassins à 27°, la réduction de la température des salles de sports à 15°.

En section d'investissement :

Malgré le contexte économique nous obligeant à rester prudents et outre l'importante réalisation budgétisée l'année dernière et en cours de réalisation qu'est la réfection du terrain d'honneur de football en gazon synthétique, des crédits sont inscrits au budget primitif 2023 pour d'autres réalisations, notamment :

La création de parkings rue Félicien Joly, Nelson Mandela et Gustave Delory :	au total 229.000 €
La création d'un parking au groupe scolaire Marcel Cachin :	35.000 €
La réfection des trottoirs ruelle Danton/Jaurès :	60.000 €
Des audits énergétiques de plusieurs bâtiments :	60.000 €
Le remplacement de 33 châssis et 3 portes à l'école Ernest Renan :	93.000 €
Le remplacement de l'éclairage salle Allende :	58.000 €
Le remplacement d'un aérotherme et de la chaudière fioul salle Delaune :	80.000 €
L'installation d'une climatisation réversible dans la salle de danse au centre culturel :	21.000 €
La réalisation d'un terrain multisports cité Victoire :	145.000 €

Les chiffres clés du Budget Primitif 2023

Le Budget s'équilibre à hauteur de 18.369.496,07 €

Section d'investissement	5.440.095,77 €
Section de fonctionnement	12.929.400,30 € (*)
Total	18.369.496,07 €

(*) le Compte Administratif ayant été adopté avant le vote du Budget, les résultats sont repris. Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent plus fortement que les recettes réelles. L'effet ciseaux s'accroît donc, obligeant même, pour la première fois, à mobiliser en phase budget prévisionnel, une partie de l'excédent reporté pour équilibrer la section de fonctionnement. La situation est donc à suivre et le travail de recherche d'économies sera renforcé.

Elles prennent également en compte l'amortisseur électricité mis en place pour 2023 par l'Etat.

Dans ce contexte économique constaté et subi par tous, les demandes des différentes commissions municipales ont nécessairement été limitées. **Elles permettent néanmoins de maintenir l'ensemble des services à destination de la population, sans augmentation drastique des tarifs, ni augmentation des taux de fiscalité directe.**

Les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal pour le foncier bâti et le foncier non bâti sont identiques depuis 17 ans (2006) :

- ▶ T.F.P.B (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) : 22,32 % + 19,25 % taux départemental soit au total : 41,61 %
- ▶ T.F.P.N.B. (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) : 69,78 %

Les bases d'imposition (valeurs locatives) ont par contre été revalorisées par l'Etat de 7,1 % (les contribuables subiront donc une augmentation de leur taxe foncière).

La subvention de fonctionnement versée au C.C.A.S augmente quant à elle de 20.000 € passant de 480.000 € en 2022 à 500.000 € (en 2019 elle était de 350.000 € et a augmenté depuis chaque année).

L'enveloppe globale des subventions aux associations est maintenue.

La société BVI France a choisi Escaudain



Green business park de la Société BVI aux Six Marianne

BVI est un promoteur immobilier, pionnier des parcs tertiaires en Belgique. Pour sa première implantation en France, il a choisi la porte du Hainaut (CAPH) et le parc d'activité des Six Marianne à Escaudain idéalement situé «au carrefour des accès routiers sur Lille, Valenciennes, Cambrai et Douai», en connexion directe avec l'A21.

Le but du projet, est de permettre à une trentaine d'entreprises de s'installer dans ce parc d'activités qu'elles soient PME, TPE du commerce, de l'industrie ou de l'artisanat mais aussi pourquoi pas des agences locales de groupes internationaux qui préfèrent aujourd'hui éviter les métropoles.

Compte tenu du tissu industriel particulièrement dense sur le territoire de la porte du Hainaut et le Valenciennois, et du fort développement des entreprises industrielles, les activités liées à l'industrie sont en attente de produits immobiliers tels que ceux proposés par BVI.



Le siège de BVI.EU est basé à Anvers, mais le groupe est aussi présent à l'international, notamment en Allemagne et au Luxembourg.

La synergie mise en place entre l'agence de développement de la CAPH, les services de l'agglomération, le cabinet d'architecte MV2 et BVI ont donné naissance au premier **Green Business Park** de cette ampleur. BVI a souhaité pour ce projet, faire appel à un maître d'oeuvre local reconnu pour la qualité architecturale et la performance de ses réalisations. Beaucoup d'entreprises du territoire ont été candidates pour réaliser les travaux dans un esprit résolument **éco-responsable**, en privilégiant les circuits courts.

Le projet est d'envergure, avec ses 3 bâtiments comprenant 27 cellules d'activités et 800 m² de bureaux sur 19 500 m², l'investissement porte sur plus de 10 millions d'euros. Les parkings et aménagements qualitatifs réalisés tant par la CAPH que par l'investisseur sur le site, font de ces produits des espaces premium (sécurité, voies cyclables, ...). Les bâtiments A et B sont livrés et le bâtiment C, réservé pour un seul acheteur qui s'est déjà positionné : la société **Planète SOAR**, spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires innovants, non photovoltaïques.

Les entreprises « **Fournitures Industrielles du Nord** » et « **AOM-Technologie et Services** » se sont également positionnées sur le projet. « AOM » basée actuellement à Wallers est une entreprise d'installation de bornes de chargement électrique, sous-traitant d'EDF dans les Hauts de France, et installateur de réseau pour SFR, son fondateur Monsieur Tiboura est de plus, originaire d'Escaudain, du quartier Schneider.

Monsieur Saligot, maire d'Escaudain s'est réjoui du chemin parcouru depuis 20 ans depuis les débuts du projet de création de la ZAC des Six Marianne. Initialement friche industrielle d'USINOR requalifiée et dépolluée avec le soutien indispensable et salvateur de la CAPH. L'accélération sensible et décisive de différents projets structurants, que ce soit la rénovation du quartier Schneider, la réalisation du nouvel échangeur autoroutier, les perspectives de reprise de la friche « Sainthimat » et la future réalisation CAPH de la nouvelle zone d'activité économique et environnementale des « Soufflantes » à Escaudain, le passé se résilie peu à peu et fait place à un avenir de reconstruction et de développement de l'emploi local.



Rénovation du terrain d'honneur en synthétique



Les travaux de rénovation du terrain d'honneur de football ont débuté début avril. Le terrassement et l'évacuation des terres végétales est terminé ainsi que l'apport de limon et traitement de limons à la chaux, la pose de l'émulsion est en cours avant la mise en place de la couche drainante ; la pose du tapis synthétique en matériaux recyclés devrait commencer avant la fin du mois.

Les travaux devraient être terminés en Septembre pour le redémarrage des activités du Club.

64^{ème} édition du Grand Prix de Denain – Porte du Hainaut



Le 16 Mars dernier, les coureurs, en provenance de Denain, ont traversé la commune en empruntant les rues Camille Desmoulins, Victor Hugo, Place Gambetta, Félicien Joly, Emile Zola et Jules Guesde en direction d'Abscon.

Le colombien Juan Sebastian MOLANO BENAVIDES (équipe UAE TEAM EMIRATES) succède à l'Allemand Max WALSCHEID en s'imposant après une course mouvementée, devant VAN DIJKE et KIELICH. La météo capricieuse, avec un vent glacial ainsi que la répétition des secteurs pavés, a largement conditionné la course.



Passage du peloton sur la place Gambetta

Tennis déguisé pour le Mardi Gras



A l'occasion de la fête du Mardi Gras le 15 avril dernier, le tennis club a organisé une séance spéciale « Tennis déguisé » lors de l'entraînement des enfants de l'école de tennis.

Tous se sont prêtés au jeu et ont fièrement arboré leurs costumes. De nombreux parents et enfants ont pu échanger et s'amuser sur les courts, l'après-midi s'est terminée par un goûter offert par le Tennis Club.

Belle saison pour nos clubs !



Equipe N1

Maintien assuré pour l'équipe NF1 du Basket Féminin Porte du Hainaut qui a pu faire la fête avec ses supporters lors du dernier match à Orly. Maintien également de l'équipe NF3 pour sa 1^{ère} saison à ce niveau.

@ Vous pouvez suivre l'actualité du club sur Facebook et Instagram.



Une première saison réussie pour l'USEF en régionale 1, bien ancrée à la 2^{ème} place, le club a assuré son maintien à 5 journées de la fin du championnat. Aux portes de la Nationale 3, l'U.S.E.F. a représenté ses licenciés, ses bénévoles, ses partenaires et la ville à ce plus haut niveau des Hauts de France de la meilleure des façons.



Equipe R1

Vie Sportive

26^{ème} Randonnée pour le Cyclo Club VTT Escaudain



La traditionnelle randonnée des mineurs a réuni 564 participants le dimanche 30 Avril.

Plusieurs circuits VTT, cyclo et marche étaient proposés par le club organisateur. La convivialité était au rendez-vous.

Avant le départ du défilé du 8 Mai, le Conseil Municipal et les membres du Cyclo Club VTT d'Escaudain ont rendu hommage à son fondateur, Marcel LEGRAND, qui nous a quittés en 2017. La Municipalité, la famille et ses amis du club, étaient heureux d'inaugurer ce local et de dévoiler la plaque bien méritée pour tout le bénévolat et l'investissement du défunt cycliste.



*Marcel LEGRAND
Président du Club
1979 - 2009*

Tournoi de football loisirs organisé par l'USEF

Nos anciennes gloires étaient à l'honneur ce 1^{er} Mai dans le cadre du tournoi « Loisirs » organisé par l'Union Sportive Escaudain Football. Une journée où les équipes d'Escaudain, Masny, Petite Forêt, Anzin, Raismes et Solesmes ont pu pratiquer leur passion dans la bonne ambiance. Une journée festive qui a ravi tous les participants.

Rendez-vous la saison prochaine pour renouveler l'expérience.



Le respect de la tradition chez les Archers Escaudinois : Le Tir du Roy



Les archers escaudinois, présidés par Pierre-Yves LECOQCQ, se sont donnés rendez-vous ce 8 mai 2023 pour le traditionnel tir du Roy.

Le Tir du Roy est un concours annuel interne à chaque club où les participants tirent chacun leur tour une seule flèche sur un « oiseau » (artificiel, bien sûr) placé sur une cible à une distance proche de 50 mètres.

Les novices sont autorisés à tirer à une distance plus courte fixée par le Roy de l'année précédente.

L'ordre de tir est fixé de la façon suivante : tire en premier, l'Empereur (titre obtenu après 3 titres de Roy consécutifs), le Roy de l'année précédente, qui a confectionné la cible que l'on va utiliser, et ensuite le président et les archers par ordre d'âge décroissant.

Le premier à atteindre l'oiseau est déclaré Roy ou Reine de l'année, à condition que l'oiseau soit bien marqué, ce que vont immédiatement vérifier le Roy en titre et le président.

Dans la négative, le tir recommence selon le même protocole.

Dans l'affirmative, le vainqueur est déclaré Roy et reçoit l'attribut de sa fonction annuelle une écharpe rouge ainsi qu'un cadeau offert par le club.

Cette année, la distance choisie par le Roy 2022, Johann DUBOIS, consacré Empereur la même année était de 48m.

Après plusieurs tours, c'est Jean-Pierre HENNEAU qui a abattu l'oiseau et devient donc le Roy 2023.

Pour les jeunes archers même principe avec une distance plus courte (15 mètres cette année) et

c'est Lucas DELVAL qui remporte le titre.

L'assemblée générale se déroulera le 03 septembre à partir de 09 h 30 pour les nouvelles inscriptions. Pour tous renseignements (Tarifs, fonctionnement...)

Vous pouvez nous joindre sur le site : <https://les-archers-escaudinois.sportsregions.fr/>.

À bientôt !



Kidathlon Patrick DERUELLE

95 enfants de 5 à 12 ans ont participé aux 3 épreuves du 7ème « Kidathlon Patrick DERUELLE » organisé le 13 Mai dernier au stade municipal.

Au programme : 1 sprint de 50m, 3 lancers de poids ou de vortex et 3 sauts en longueur.

Un grand merci aux clubs visiteurs (Auby, Trith Saint Léger, Hergnies, Saultain et Vieux Condé) pour leur participation et félicitations à nos diables rouges du C.O.M.E. pour leur performance.

Bravo aux nombreux bénévoles pour leur aide dans la logistique qui a permis la bonne organisation de la manifestation.



Un trophée et une médaille ont été remis aux premiers de chaque catégorie, tous les participants ont eu droit à un goûter

Vie Culturelle

19^{ème} Nuit des Musées

Le 12 mai dernier c'est une Nuit des Musées un peu particulière qu'a proposée l'association des « Amis du Musées » aux visiteurs. En effet cette année l'ensemble vocal « Art en Mouvement » a été convié pour ajouter une atmosphère musicale dans la salle de l'estaminet lors des visites. Une première, saluée par le public.

Dans le même temps, les visiteurs ont pu voir ou revoir l'exposition d'hommage aux 50 ans de la mort de l'artiste Pablo Picasso (25 octobre 1881 à Malaga (Espagne) – 8 avril 1973 à Mougins (Alpes-Maritimes), hommage rendu à travers l'exposition des œuvres d'un artiste amateur talentueux, le Douaisien Franck JURASIK, peintre autodidacte notamment inspiré par l'œuvre de Picasso.



Concert de printemps de l'harmonie



C'est un bel après-midi musical qui nous a été offert le dimanche 14 Mai dernier, lors du concert proposé par l'harmonie d'Escaudain et l'harmonie Royale de Mellet (Belgique). Un magnifique moment de partage culturel et de convivialité.

Les très belles prestations des deux Harmonies réalisées dans le cadre du jumelage entre Escaudain et la commune Belge de Les Bons Villers.

Le public enthousiaste a salué l'excellent programme présenté par les deux chefs.

Prochaine rencontre prévue le 24 mai, cette fois-ci ce sont les musiciens d'Escaudain qui à leur tour, se rendront en Belgique.

En attendant, rendez-vous mercredi 21 Juin à l'occasion de la fête de la musique !



Programmation de la médiathèque Communautaire

Juin/Septembre 2023

Information :

fermeture estivale de la médiathèque du mardi 8 au samedi 19 août inclus.



Mercredi 21 juin

17h | Fête de la musique : **Ben chante !**

Durée : 50 mn
Tout public dès 4 ans

Petits et grands, venez célébrer la fête de la musique à la médiathèque ! Assistez en famille au concert «Ben chante !» Dans ce tour de chant, Benoît Brunhes propose 11 chansons imagées et rigolotes, des chansons qui parlent des gens et racontent des histoires.



Partir en Livre : Lire en liberté

Mercredi 5 juillet
de 14h à 17h

Samedi 8 juillet
de 10h à 12h
de 14h à 17h

Enfants de 0 à 9 ans et leurs parents

Les enfants âgés de quelques mois à 9 ans pourront s'installer confortablement dans le parc situé en face de la médiathèque pour écouter et voir les histoires racontées par les membres de l'équipe. Il y soufflera comme un vent de liberté.



Samedi 17 juin

10h30 | **Réflexologie bébé émotionnelle**

Par *Lydie Cargemel des Ateliers Parenthèse* (professeure de yoga spécialisée en yoga pour enfants, et yoga pré et postnatal)

Durée : 1h30
Public : Bébés et leurs parents

Apaiser son enfant, telle est la vocation de la réflexologie du bébé et du jeune enfant. Cette technique peut permettre aux parents de répondre aux besoins du tout-petit, suite à des difficultés lors de la grossesse ou de l'accouchement, au quotidien (douleurs dentaires, constipation...) ou dans son développement (trouble de l'attention, hyper-émotivité...).



Samedi 24 juin

10h30 | **Atelier de somnothérapie : enfants de 4 à 6 ans**

Par *Julie Dutrieux* (sompnopédagogue de l'enfance certifiée)

Durée : 1h30
Public : parents de jeunes enfants

Julie Dutrieux explorera avec vous le sommeil des jeunes enfants. Quel rôle joue le sommeil dans le développement de l'enfant ? Quelles activités et quels aliments peuvent favoriser un bon sommeil ? Et aussi : comment gérer les cauchemars, les terreurs nocturnes et les émotions qui perturbent le sommeil ?



Samedi 26 août

10h à 12h30 | **Bourse aux livres**
14h à 17h30

Une vente de documents sortis des collections aura lieu à la médiathèque cet été. Laissez-vous tenter ! Et déambulez parmi les cartons qui renfermeront de jolies surprises.



Horaires de la médiathèque :

Mardi :	14h-18h
Mercredi :	10h-12h et 14h-18h
Jeudi :	14h-18h
Vendredi :	14h-18h
Samedi :	10h-12h30 et 14h-18h

Découvrez toute l'actualité et la programmation culturelle de la médiathèque sur sa page Facebook et sur le site internet du Réseau de Lecture publique de la Porte du Hainaut : <https://www.mediatheques-porteduhainaut.fr/>

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous, sur inscription. Informations et inscriptions à la médiathèque ou au **03 27 14 29 00**.

Festivités - Cérémonies

1^{er} mai: Jour de lutte!

C'est en 1889 en France, que pour la première fois le 1er mai est choisi comme journée revendicative des travailleurs. Dès l'année suivante cette date est adoptée par de nombreux pays : la Fête du travail est née.

Le premier mai 2023, peut-être plus que les autres, illustre le symbole et l'objet de cette date en tant que 13^{ème} journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Dans la tradition des nombreuses luttes qui ont permis aux salariés de défendre leurs droits et d'en conquérir de nouveaux, partout dans les grandes villes du pays la foule s'est mobilisée. Les manifestants, les grévistes, mènent un noble combat. Ils honorent la mémoire de celles et ceux qui les ont précédés pour arracher les acquis sociaux :

Journées de 8 heures, congés payés, Sécurité Sociale, droits à la retraite etc.

Travailler, s'épanouir, être correctement payé afin de nourrir et élever sa famille, espérer et vivre dignement de sa retraite ... « La raison est dans la rue ».



Des Escaudinois, des élus locaux et membres du personnel communal ont pris part à la plupart des manifestations organisées à Valenciennes depuis le début de l'année, pour que la voix des travailleurs soit enfin entendue et que les valeurs de la République soient de nouveau appliquées et respectées dans notre pays, considéré au-delà des frontières comme précurseur en matière de démocratie.

Au niveau local le traditionnel défilé du 1^{er} mai a réuni Elus et habitants menés en cortège par l'harmonie municipale. Le défilé parti de la rue de la Paix s'est poursuivi dans les rues Bérégovoy, Desmoulins, Victor Hugo, Paul Bert, place Gambetta, et après un arrêt pour fleurir le monument aux morts, le cortège a rejoint la salle de la Jeunesse place François Mitterrand, pour la cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail.

Après les traditionnelles prises de parole, Monsieur le Maire, Madame MARCUZZI, 1^{ère} Adjointe, assistés des membres du Conseil Municipal ont procédé à la remise des diplômes. Vingt-quatre récipiendaires ont été mis à l'honneur : 11 au titre de l'échelon Argent, 4 au titre de l'échelon Vermeil, 6 au titre de l'échelon Or et 3 au titre de l'échelon grand Or pour respectivement 20, 30, 35 et 40 années de service.



Commémorations,

Dimanche 30 avril 2023 la Nation a rendu hommage aux victimes de la guerre et de la Déportation. Ainsi après le traditionnel défilé, Monsieur Jean-Charles Wery, Adjoint au Maire a, lors de la lecture du message national rédigé conjointement par les associations, fédérations, fondations pour les Déportés et victimes (FNDIRP, FMD, UNADIF – FNDIR) rappelé le courage de tous ceux qui se sont battus ou ont été victimes de la barbarie des camps et de la déportation lors du conflit de 1939-1945.

Extrait : « Cet hommage puise sa force dans l'évocation des valeurs portées par les derniers rescapés des camps et par leurs camarades disparus : le respect des droits humains, la dignité et la liberté, la tolérance, l'égalité et la fraternité ».



Le 8 mai 45: Victoire!



Il y a 78 ans l'Allemagne Nazie capitulait face à la coalition des armées alliées. La guerre qui ravageait l'Europe depuis 6 ans prenait fin, laissant derrière elle plus de 60 millions de victimes civiles et militaires.

C'est pour leur rendre hommage mais aussi à tous ceux et celles qui unis dans une même lutte par la force de leurs convictions et leur croyance en la liberté, on permis que nous connaissions le monde tel qu'il est aujourd'hui.

Ces combattants de l'ombre, résistants, passeurs, Justes parmi les Justes, hommes et femmes qui ont donné leur vie pour la paix et la Liberté. Aussi, en ce lundi 8 mai, un cortège composé d'élus municipaux et de représentants des anciens combattants, de représentants d'associations locales et d'habitants se sont recueillis en leur mémoire, devant le monument aux Morts Communal.



Bonne fête maman!

Comme chaque année à l'occasion de la fête des mères, la municipalité a offert aux jeunes mamans de l'année et aux mamans fréquentant assidûment le centre PMI (Protection Maternelle et Infantile - Ruelle Gambetta), un bon d'achat à utiliser chez les commerçants de la ville d'ESCAUDAIN.

61 bons ont été distribués par Madame MARCUZZI Jeannette, Première Adjointe et Madame STIÉVENARD Karine, Adjointe au Maire, pour le plus grand plaisir des mamans qui ont apprécié ce geste.



Noces d'Or 2023

Vous résidez à Escaudain.
Vous fêtez cette année vos 50 ans, 60 ans ou 70 ans de mariage?
Venez-vous inscrire en Mairie muni de votre livret de famille au service Etat Civil à partir du 10 Juillet et jusqu' au 01 Septembre 2023

à la cérémonie des nocés d'Or qui aura lieu le **Dimanche 15 Octobre 2023 en la salle de la Jeunesse, place François Mitterrand.**

Festivités - Cérémonies

1993 – 2023 : 30^{ème} anniversaire du comité de jumelage Escaudain-Ruhla



2023 marque les 30 ans d'existence du comité de jumelage entre les Villes d'Escaudain et de Ruhla Commune de Thuringe, de l'ancienne RDA (Allemagne). Mais l'histoire d'amitié qui lie les deux communes a commencé bien avant, dès 1963 des contacts étaient pris et l'on parlait déjà d'un projet de jumelage. Celui-ci sera concrétisé officiellement le 8 mai 1966 et enfin c'est en 1993 que le Comité Escaudain-Ruhla verra le jour.

Depuis beaucoup d'échanges ont eu lieu entre les deux villes : accueil de délégations bien sûr, mais aussi d'élèves dans le cadre d'échanges scolaires, organisations de compétitions sportives amicales, échanges artistiques et culturels : accueil de musiciens, participation aux Euromondiales, aux festivités du 14 juillet en 2003....

Cette année une délégation de nos amis Allemands menés par la Présidente du Comité Madame Ingrid KRETTEK a été accueillie par la municipalité entre le 18 et le 21 mai. 13 familles Escaudinoises ont ainsi accueilli les 25 habitants de Ruhla lors de leur séjour. Pour fêter les 30 ans du comité une visite de Paris avec promenade en bateau-mouche a été organisée. Nos amis allemands ont également été accueillis pour une visite guidée du Musée de la Mine et des traditions populaires, par les membres de l'association des Amis du Musée.

lesamis dumusee descaudain@gmail.com



2^{ème} chasse aux œufs de Pâques



Cette année, la municipalité a organisé pour la seconde fois, le lundi de Pâques au jardin public, une "Chasse aux œufs" pour les enfants âgés de 2 à 10 ans. Les élus présents étaient ravis d'accueillir les 160 enfants qui s'étaient inscrits. Lapins et œufs en chocolat ont été offerts à tous.

Le lapin avait confié une mission aux enfants : trouver tous les œufs cachés dans le jardin et lui rapporter afin de pouvoir ouvrir la salle où les chocolats étaient enfermés par Madame la cloche !

Chaque enfant est revenu avec son panier rempli d'œufs

La municipalité a remercié les jeunes du « Pass engagement » pour leur participation



Marché semi-nocturne, 4^{ème} édition



Le vendredi 12 mai dernier a eu lieu la 4^{ème} édition du marché semi-nocturne. Cette année encore a connu un beau succès avec une trentaine de commerçants et des Escaudinois de plus en plus nombreux, le tout sous un arc en ciel et avec le soleil de cette belle fin d'après-midi printanière.

Présentation

Chers lecteurs,

Afin de mieux faire connaître l'histoire riche mais souvent méconnue de notre Village d'Ostrevent, le comité de rédaction du bulletin municipal a décidé d'intégrer une nouvelle rubrique à sa publication.

En collaboration avec les associations locales telles que « les amis du Musée », « l'association de Sauvegarde du patrimoine » ou encore « l'association Bassin minier – patrimoine mondial du Nord » des articles vous feront revivre l'histoire, parfois lointaine, de notre village.

Dès le néolithique, il y a 12 000 ans, l'homme était déjà présent. Village gaulois en 200 avant JC, il sera 150 ans plus tard envahi par les romains qui y bâtiront un « castrum » fortifié. Ravagé par Attila, puis régulièrement envahi, pillé par les



guerres, victime d'épidémies telles que la peste ou le choléra, ou encore d'aléas climatiques au cours des siècles, notre village du Nord a traversé le temps et l'histoire jusqu'à nos jours. Et c'est cette histoire que nous allons vous conter à travers les articles de notre nouvelle rubrique.

De nombreuses anecdotes, des faits historiques méconnus ou oubliés, l'histoire de la mine et des industries qui ont fait qu'un village a vu sa population bondir de 900% en 100 ans.

L'odyssée oubliée d'un Escaudinois héros de l'Empire, fait chevalier de la légion d'honneur par l'empereur Napoléon lui-même, l'origine des noms de rues, la nomination de la première institutrice du village et l'histoire de l'école dans la commune,

l'apparition du téléphone, de l'automobile, la vie quotidienne des Escaudinois du passé, la tradition des associations locales, ou encore comment deux courageuses Escaudinoises ont sauvé la ville et son clocher en 1918... Il y a tant à raconter et à découvrir.

Nous vivons dans une région riche de son passé, théâtre de la petite comme de la grande histoire. Habitants d'une Ville qui a connu un développement économique et un essor démographique sans précédent au cœur d'un département qui fut la "première usine de France", et un haut lieu des luttes du mouvement ouvrier.

Comme le disait Prosper Mérimée, écrivain, historien et archéologue français "Je n'aime de l'histoire que les anecdotes"



Centre Communal d'Action Sociale

Un forum pour l'emploi



Les services du Centre Communal d'Action Sociale en collaboration avec Pôle Emploi, ont organisé le 29 mars dernier un forum de l'emploi à la Salle de la Jeunesse. De nombreuses entreprises de la Région ont répondu présentes : **Stellantis** qui fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux, basée notamment à Hordain et Valenciennes ; **Proman** et **Manpower** spécialisées dans le recrutement en intérim ; **FORMA PROTEC** société spécialisée dans les formations Hygiène, Santé et Sécurité au travail ; **ASSIFEP** de VALENCIENNES société qui répond aux besoins en matière de formation professionnelle et de recrutement à Prouvy et dans tout le Nord ; **SYNERGIE** pour l'emploi, l'intérim, le recrutement et la formation, basée à Caudry ; **ASEC** association d'emplois Familiaux avec un service d'aide à domicile, atelier d'insertion et de formation basée à Bouchain, **Mc Donald** emploi et formation en restauration rapide et **Nord Renov** construction, rénovation et accompagnement énergétique. Plus de 130 jeunes et demandeurs d'emploi ont été accueillis à l'occasion de ce forum. Une belle réussite.

Des questions relatives à l'insertion ou l'emploi ?, contactez Pauline ou Ali vos conseillers RSA auprès du CCAS au **03 27 44 07 04**.

Le service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SAAD

Le service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du CCAS compte à ce jour 103 bénéficiaires, et 16 aides à domicile qui interviennent ponctuellement. Les services proposés vont du ménage, à l'aide à la préparation des repas, la toilette mais aussi l'accompagnement des personnes lors de déplacements (rendez-vous médicaux, courses...).

Le service fonctionne les dimanches et jours fériés et organise régulièrement des animations pour les bénéficiaires qui le souhaitent, permettant ainsi de recréer du lien social pour ces personnes souvent seules et isolées.

C'est ainsi que le 15 mars dernier une activité crêpes et jeux de société était organisée, à laquelle une dizaine de bénéficiaires avaient répondu présents. Animée par les agents du CCAS l'après-midi récréative et la dégustation de crêpes confectionnées sur place a connu un beau succès.



Le 19 avril, à l'occasion des vacances de Pâques, c'est un loto qu'ont organisé cette fois les petites mains du service et dont l'animation a été assurée par Mme TRIOUX, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS.

Dans une ambiance joviale et festive les participants ont pu remporter de nombreux lots mis en jeu. La journée, fort réussie, s'est achevée avec la dégustation de gâteaux au chocolat réalisés pour l'occasion. Une belle expérience à réitérer.

Contact :

service du SAAD
CCAS d'Escaudain
Mme PUPILLI Véronique
03 27 44 07 04



Mme TRIOUX, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Jardin partagé : un espace de rencontre, d'échanges et de convivialité au sein du quartier Victoire



Après plusieurs mois de patience, et grâce à la détermination de quelques habitants, le Jardin partagé de la cité Victoire prend forme. Malgré un démarrage difficile, dû en partie à la crise sanitaire, cet espace de convivialité montre ses couleurs.

Au vu des résultats obtenus, les habitants-jardiniers ont estimé que le temps est venu de montrer aux partenaires, les premiers fruits du travail accompli. C'est avec plaisir qu'accompagnés de leurs encadrants salariés du CAPEP, ils ont accueilli la SIA habitat et le Maire d'Escaudain sur cet espace.

Le but de cette action consiste à créer un jardin potager sur le quartier et faire en sorte qu'il devienne un espace de vie où les habitants volontaires pourront se retrouver, se détendre, échanger leurs savoirs, construire et animer ensemble des activités sur le jardinage et d'autres activités quotidiennes. La fête des voisins sur ce quartier aura précisément lieu à cet endroit.

Encadrés par des professionnels compétents, ces habitants volontaires sont appelés à s'approprier le jardin en l'aménageant à leur convenance et en y organisant des animations. Grâce à l'implication des habitants de la cité, on voit pousser par exemple de la sauge, de la salade, du thym, des fèves, du romarin, de la sarriette, du persil, de la citronnelle, ou encore, betteraves, radis, oignons et des variétés des fleurs mellifères etc.

En outre, 4 composteurs sont installés et bientôt un récupérateur d'eau de pluie. Le projet d'installation de ruches est à l'étude.

Vous êtes le bienvenu si vous souhaitez apporter votre contribution ou vous enrichir des savoir-faire des autres personnes en matière de jardinage. Vous pouvez vous y rendre juste pour passer un moment agréable en compagnie des autres habitants de la cité.

Pas besoin d'avoir nécessairement la main verte.

Atelier d'éveil sensoriel et ludique pour les 0 à 6 ans ...



Contact :

Service de Cohésion Sociale du CCAS
Mme Sylvie MERCIER
06 74 94 89 33 | 03 27 33 80 96
mercier.s@ville-escaudain.fr

Dans le cadre de son projet pour la Parentalité, le Service de Cohésion Sociale du CCAS a mis en place, en collaboration avec la Ville, l'Education Nationale, la CAPH la Médiathèque, la CAF et les associations de quartier, des ateliers gratuits d'éveil sensoriel.

Ces ateliers, suspendus durant la période du Covid, ont repris depuis mars dernier à raison d'un atelier chaque mercredi dans les quartiers. Parents et enfants, encadrés par une équipe de professionnels, participent ensemble à divers ateliers aux thématiques variées basées sur les 5 sens ;

- **le goût** : à la découverte des saveurs sucré, salé, acide ou amer,
- **l'ouïe** par la lecture de contes et la réalisation de saynètes,
- **la vue** : échanges de regards, prises de vues,
- **le toucher** : moment de détente tactile,
- **l'odorat** : découverte des plantes, jeux éducatifs et sensoriels.

Spectacles, expositions et échanges sur la petite enfance sont également proposés dans le cadre de cet atelier dédié à la parentalité.

N'hésitez pas à vous inscrire pour partager des moments uniques avec vos enfants.

Les Olympiades du cœur au groupe scolaire Cachin



Chaque année, les écoles Marcel CACHIN (maternelle et élémentaire) organisent le parcours du cœur sous forme d'ateliers sportifs touchant tous les domaines des différentes activités sportives, de la maternelle aux CM2 : les « olympiades du cœur ». Cela permet aux enfants de découvrir d'autres efforts, d'autres sports comme le cécifoot (handisport) et de leur donner envie de pratiquer une activité à seulement un an des jeux olympiques en France !

A cette occasion, nous aimons mettre en avant une association sportive de la ville d'ESCAUDAIN lors de cette manifestation. Grâce à l'aide de notre association de parents d'élèves et notamment Mme FONTAINE, pas moins de 5 associations de la ville étaient présentes et ont pu faire une démonstration de leur talent : le football, le basket-ball, la gymnastique, la danse et le tennis de table. Merci encore pour votre intervention.

Le but de cette manifestation est de montrer aux enfants qu'il faut pratiquer par jour au minimum 30 minutes de sport, manger 5 fruits ou légumes et de ne pas essayer de fumer (surtout dans l'avenir) pour être en bonne santé, et vivre mieux. Encore une fois, grâce à l'association des parents, ils ont pu goûter à une succulente salade de fruits, confectionnée pendant les ateliers sportifs. Et même si le soleil n'était pas au rendez-vous, les enfants ont pu découvrir et s'amuser, en présence de nombreux parents.

Pour information, grâce à la générosité des enfants et parents, nous avons récolté près de 160 euros de dons pour l'association « fédération française de cardiologie ». C'est ça aussi l'esprit à Cachin : savoir s'amuser, savoir aider.



Quoi de neuf au RAM ?



Depuis mai 2021, les Relais d'assistants Maternels deviennent les RPE (Relais Petite Enfance). Pourquoi cette nouvelle appellation ? Quels changements cela implique-t-il pour les familles Escaudinoises ?

Depuis son ouverture en 2016, le RAM s'inscrit dans le volet enfance du Contrat Enfance Jeunesse, signé en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale du Nord. Ce dispositif permet de développer des actions cohérentes et adaptées à notre territoire.

► **L'information tant, en direction des parents** (modes d'accueil individuel ou collectif, spécifique ou non, application et respect, en tant qu'employeurs du droit du travail...) que des professionnels (*conditions d'accès et d'exercice de ces métiers, aides auxquelles ils peuvent prétendre, information et orientation en matière de droit du travail...*).

► **Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles**, ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants, contribuant ainsi à leur professionnalisation.

Des missions supplémentaires s'ajoutent pour les RAM volontaires, dont Escaudain fait partie : **renforcer l'accompagnement des familles** avec un positionnement en « guichet unique d'information » et traiter directement les demandes d'accueil des familles, promouvoir l'activité des assistants maternels en améliorant leur employabilité, augmenter les départs en formation continue des assistants maternels.

Or, cette appellation de Relais Assistants Maternels est aujourd'hui trop restrictive dans la mesure où elle ne mentionne que le métier d'assistant maternel. Le RPE (Relais

Petite Enfance), est aujourd'hui le lieu unique d'information des familles pour tous les modes de garde quels qu'ils soient, établis sur le territoire.

Nouveau !!! Nous quittons la PMI !

Les animations d'éveil restent d'actualité et ont lieu tous les mardis matin de 9h à 11h. Depuis le 07 février 2023, les Assistants Maternels et les enfants bénéficient des locaux fraîchement rénovés du centre culturel Charles de Gaulle, situé : 43 rue Ambroise Croizat à Escaudain.

Pour les familles et les professionnels de la petite enfance, les permanences physiques et téléphoniques du RPE sont assurées par l'animatrice du relais les lundis et mardis après-midi de 13h30 à 17h et les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h dans les locaux du service Jeunesse de la Ville (bâtiment modulaire annexe à la Mairie).



Contact :

06 33 95 53 97
03 27 45 39 92
ram@ville-escaudain.fr

Le RPE change d'animatrice.

Après 4 ans de travail investi, Madame Myriam Latrech a quitté ses fonctions au sein du relais. Les missions du RPE sont assurées par Madame Priscilla Merveille, Educatrice de Jeunes Enfants, depuis janvier 2023.

Dispositifs d'accueils pour les jeunes de 3 à 12 ans

ALSH d'Avril



Les 160 enfants des différents groupes se sont épanouis tout au long du séjour. Le dynamisme et la collaboration des animateurs ont permis de proposer un vaste programme riche en animations.

Plusieurs activités ont pu être organisées comme :

- Piscine
- Randonnée pédestre
- Randonnée VTT
- Organisation de grands jeux collectifs
- Sortie zoo de Maubeuge, accrobranche ou voile selon les tranches d'âge

Les enfants et les animateurs ont passé d'agréables moments lors de ces deux semaines axées sur le sport.

La sortie randonnée vélo ou pédestre a rencontré une fois de plus un franc succès. Ceux ne sont pas moins de 80 cyclistes accompagnés de 16 animateurs qui ont parcouru les friches pendant que nos 40 marcheurs et 6 animateurs se rendaient au terri d'Audiffret.

L'atelier parents/enfants, temps fort de cette période de vacances a été l'occasion de permettre aux familles de partager des activités avec leurs enfants et de découvrir le lieu de vie des enfants. La participation active des parents a ravi l'équipe d'animation.

Cette initiative a pour but de participer au renforcement du lien entre les familles et l'équipe d'animation.



À noter dans vos agendas

Notez déjà que les aventures de nos Tchoupitchoux et Aventuriers se poursuivront en Juillet. ALSH des Vacances de juillet « Estivales » : (de 9h à 17h) :

➤ Période unique du 10 au 31 juillet 2023.

Pour tous renseignements, contacter le service jeunesse au 03.27.44.89.15 ou 06.86.23.38.06 ou par mail : benaiche.o@ville-escaudain.fr



Enseignement

Dernière minute : Les séjours aux Grangettes maintenus



Une bonne nouvelle pour les enfants des écoles élémentaires Victor Hugo et Langevin, en cette fin d'année scolaire :

les séjours prévus en juin au centre de vacances des Grangettes dans le Jura sont finalement maintenus.

Ainsi 600 élèves, vont pouvoir bénéficier de ces classes vertes du 12 au 18 juin pour les élèves de l'école Victor Hugo et du 25 juin au 1er juillet pour ceux de l'école Paul Langevin du quartier Saint-Marck. Deux classes de CM1 de l'école

des Grangettes. La ville étant à jour de celles-ci contrairement à certaines autres villes du Syndicat Intercommunal de Gestion du centre de vacances des Grangettes. Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal sont heureux d'avoir pu concrétiser ce voyage pour les enfants des écoles concernées et leur souhaitent un bon séjour et une excellente fin d'année scolaire.

des Grangettes. La ville étant à jour de celles-ci contrairement à certaines autres villes du Syndicat Intercommunal de Gestion du centre de vacances des Grangettes. Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal sont heureux d'avoir pu concrétiser ce voyage pour les enfants des écoles concernées et leur souhaitent un bon séjour et une excellente fin d'année scolaire.



Championnat du Nord UNSS de Futsal



Noms des élèves dans l'ordre : Hebbar Mohamed, Bertiaux Brady, Boukoko Timéo, Cavallaro Louka, Hebbar Mustapha Eddamin Ilyan, Steux Christopher, Manchia Giani, Aouinatou Omar, Masocco Sandro (blessé le jour de la finale). Accompagnés par Monsieur Tatinclaux professeur d'EPS et Monsieur Eddamin, professeur de mathématiques.

Mercredi 1er mars, l'équipe de football UNSS du collège a remporté le titre de champion du Nord. L'équipe composée en grande majorité d'Escaudois (8 sur 9) compte

parmi ses joueurs des jeunes licenciés dans différents clubs de la ville (USE, EBPH et COME). Après avoir battu Roubaix (3-1), ils ont vaincu Bailleul (3-0) avant d'aborder

le dernier match contre Bruay où la tension était palpable. Le match fut très serré jusqu'au magnifique but libérateur de Timéo Boukoko sur une frappe puissante à 10 mètres pied droit directement dans la lucarne. La victoire a été scellée par un arrêt décisif du gardien Louka Cavallaro à la dernière seconde.

Plus de 10 ans après, l'équipe du collège Félicien Joly renoue avec le titre de champion départemental. Ce jeudi 9 mars, ils ont été mis à l'honneur et récompensés par leurs professeurs d'EPS et la direction du collège.

M. Bailleux a expliqué que ce parcours reflétait la grande cohésion et la complicité du groupe dont la plupart des joueurs évolue au sein de la même équipe de football à l'USE. Il a également expliqué que cette réussite dans différentes pratiques sportives en UNSS relevait de la chance de grandir dans une ville au large tissu associatif et sportif, ce qui n'était pas le cas partout.

Notons que d'autres élèves inscrits au COME et au EBPH se sont aussi distingués lors de compétitions UNSS collège dont le titre de champion du Nord en athlétisme dans sa catégorie de Mathéo Roszak. Prochaine étape pour nos champions, la finale académique le mercredi 22 mars à Dainville. De quoi faire vibrer ces jeunes joueurs qui rêvent déjà d'une victoire qui les enverra peut-être en championnat de France.



Une fresque qui fait le tour du monde à l'école élémentaire Salengro

Inauguration de la fresque réalisée par les élèves de CM2 de l'école Salengro avec le graphiste IzGraph.

Mme MALDRIE, lors de son discours a bien entendu remercié la ville pour sa participation ainsi que les agents qui ont fait en sorte de masquer la fresque pour que les élèves ainsi que les parents aient la surprise.



Stop aux dépôts sauvages!

Des crédits sont inscrits au budget afin de lutter contre les dépôts sauvages : installation de dispositifs empêchant l'accès à certains sites sujets aux dépôts sauvages (15.000 €), frais d'enlèvement de dépôts sauvages (20.000 €) sans compter les nombreuses interventions ponctuelles des agents des services techniques pour retirer des objets/ matériaux divers et variés abandonnés dans la nature. Il est navrant de constater la recrudescence de ces dépôts sauvages par des particuliers et même parfois par des professionnels (encore dernièrement des dizaines de pneus ont été déposés sur le domaine public). Des solutions existent pour se débarrasser de ses déchets/encombrants :

→ Pour les particuliers :

Les déchets encombrants peuvent éventuellement être emmenés par vos soins aux déchèteries de :

- Denain – Route d'Haveluy
- Erre - Pont de la Perruque
- Douchy-les-mines – Route de Louches
- Neuville-sur-Escaut – Rue Pierronne

Aussi, vous avez la possibilité d'appeler le S.I.A.V.E.D au **09 69 39 10 89**, du lundi au samedi, de 8h à 18h, afin de programmer une date d'enlèvement de vos encombrants devant votre domicile.

Cas particulier de l'amiante (réservé uniquement aux particuliers) :

Le SIAVED assure également la collecte en porte à porte de l'amiante selon des modalités consultables sur le site internet www.siaved.fr

→ Pour les professionnels :

De manière générale, une entreprise, en tant que producteur de déchets ou détenteur

de déchets, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion, conformément à la réglementation. Elle en est responsable jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers (article L541-2). L'entreprise doit donc veiller à choisir des filières conformes à la réglementation et à s'assurer de la bonne fin de leur élimination ou valorisation.

Les auteurs de ces actes délictueux sont recherchés et parfois identifiés. La Commune n'a dans ce cas aucun scrupule à entamer des poursuites à leur encontre et les sanctions peuvent être très lourdes :

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire :

Si elle est payée immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de avis d'infraction), l'amende est de 135 €.

Si elle est payée après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.

Le juge peut décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si le transport des déchets a été effectué avec un véhicule).

Pour des déchets spéciaux, la sanction peut aller jusqu'à 75.000 euros d'amende, assortis d'une peine de prison.

Aussi, un protocole entre le parquet du tribunal judiciaire de Valenciennes et la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut vise à réprimer la multiplication des dépôts sauvages sur le territoire en condamnant la personne identifiée comme étant l'auteur de ces dépôts, en plus des amendes de rigueur, à deux jours de travaux non-rémunérés, qui peuvent consister à nettoyer la ville ou bien aider au tri des déchets.



Cité Schneider



Chemin d'Erre



Cavalier Lambrecht



Rue Louis Blanc



Environ 30 % de Français sont propriétaires d'au moins un chien, ce qui représente une population canine de plusieurs millions d'individus.

Si ces animaux de compagnie sont acceptés dans de nombreux endroits, leurs crottes le sont moins, surtout lorsqu'elles se retrouvent sur le trottoir ou dans les espaces publics.

La loi sur les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, **les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs**, les voies publiques, **les espaces verts et de jeux publics** réservés aux enfants. Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les déjections soient par la suite ramassées. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux **désagréments visuels, olfactifs et sanitaires**.

Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes. En outre, **leur nettoyage nécessite un budget**

conséquent, car il requiert le déploiement d'agents de propreté et de machines de salubrité comme des balayeuses et des motocrottes.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe (35€).



Bornes de propreté canine

Depuis 2021, la commune a installé 19 distributeurs de sacs à crottes souvent placés à l'entrée des espaces verts ou des passages fréquentés.

Ils permettent aux propriétaires de chiens de se procurer de quoi ramasser les déjections de leur animal. Mieux, ils embarquent une poubelle qui permet de se débarrasser proprement de ces crottes.



Ramasser les crottes de son chien

Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe.

Il ne doit pas le faire par crainte de l'amende, mais tout simplement par civisme.

En outre, un passant peut malencontreusement glisser sur la croquette d'un chien et se faire mal. Dans ce cas, la responsabilité civile du propriétaire de l'animal est engagée.

Alors propriétaires canins SOYEZ RESPONSABLES, SOYEZ COURTOIS, SOYEZ CITOYENS : ramasser les déjections de vos animaux de compagnie pour le bien-être de tous.

Vie dans les Quartiers

Le quartier Schneider se transforme

Une exposition pour ne pas oublier...

La cité Schneider implantée sur 3 communes : Escaudain, Lourches et Roelux, fait actuellement l'objet d'une importante opération de rénovation urbaine lancée en 2021 dans le cadre du programme pour le renouveau du bassin minier.



Un projet conséquent, pour un quartier qui compte quelques 2 000 habitants. Trois phases sont prévues durant l'opération : la réhabilitation d'un certain nombre de logements, la destruction d'environ 80 habitations et l'aménagement des espaces verts.

Certaines maisons, notamment celles construites dans les années 1930 étaient devenues trop vétustes, mais pour certains des habitants elles représentaient leurs maisons de famille, une maison dans laquelle leurs parents ou leurs grands-parents ont résidé avant eux.

Si le projet doit conserver la typologie typique des coronas miniers, les habitations perdront toutefois leurs revêtements de briques rouges traditionnelles du Nord et leurs dépendances, nos « garains » en ch'tis, seront modernisés.

Aussi, pour ne pas oublier le passé, la vie et les habitants qui ont vécu et vivent encore dans la cité, les 3 communes ont souhaité réunir un fond documentaire sur le site, en vue d'une

future exposition réalisée par l'association de création visuelle "Lozange noir", déjà à l'origine de l'exposition "Grand Denain" en 2022.

Si vous souhaitez participer à ce beau projet, vous pouvez prendre rendez-vous avec les membres de l'association qui viendront recueillir votre témoignage en vidéo chez vous ou dans un lieu de votre choix. Les photos ou documents que vous communiquerez seront pris en charge par l'association pour être reproduits et vous seront rendus rapidement.

L'ensemble des documents et témoignages réunis seront présentés lors d'une exposition mise en place dans chacune des villes concernées fin 2023 début 2024.

Pour prendre contact avec l'association "Lozange noir" :
03 27 33 80 96 | 07 85 59 25 90

Vous pouvez également déposer des documents auprès du Service de Cohésion Sociale, place Condorcet à Escaudain :
tél. 03 27 33 80 96



L'association du Bassin Minier, à la rencontre des élèves de l'école Schneider

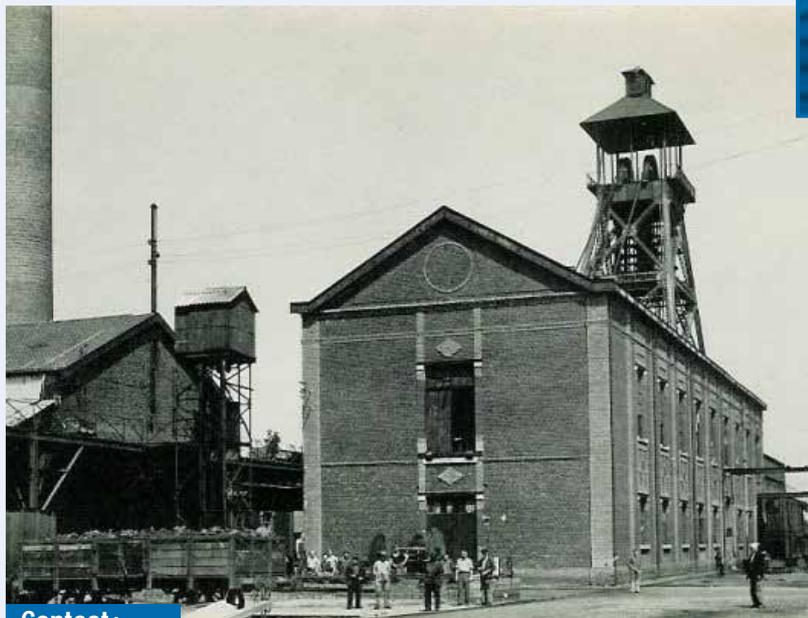


En mars dernier, les élèves du CP au CM2 de l'Ecole Paul Schneider, ont participé à une visite guidée de l'ancien site de la fosse de Roeulx, organisée en collaboration avec l'association du Bassin Minier et du Patrimoine Mondial du Nord.

Sur le site de l'ancienne fosse de Roeulx, ils ont découvert les différents métiers de la Mine, les risques qu'encourraient les mineurs au quotidien : coup de grisou, éboulements, inondations..., et les origines du charbon et l'histoire de son exploitation dans la région, plus particulièrement dans le quartier Schneider.

Ils se sont ensuite rendu sur les emplacements des anciens puits des fosses de Roeulx (Escaudain-Roeulx), Schneider de Louches et de l'Eclaireur de Roeulx. L'association "Bassin Minier Patrimoine Mondial du Nord" couramment appelée "Bassin Minier Unesco Nord" est née il y a 7 ans du regroupement des clubs "Bassin Minier Unesco" des communes de Fresnes-Sur-Escaut, Raismes, Denain, Escaudain, Roeulx et Marchiennes. Les activités (réalisées à l'échelle départementale) s'orientent autour de la sauvegarde, de l'animation et de la mise en valeur du patrimoine minier (expositions, visites guidées de sites miniers, commémorations et conférences).

Dans le cadre du devoir de mémoire, plus de 70 "témoignages/hommages" d'anciens mineurs de fond et ouvriers du jour (cokeries, lavoirs, centrales, ateliers centraux et chemins de fer) ont été réalisés. Le dernier objectif de l'association est de transmettre cette histoire aux nouvelles générations.



Contact :

Association Bassin Minier Patrimoine Mondial du Nord

Monsieur FRANCOIS Régis Président

06-22-89-61-23 | <http://bassin-minier-regis.jimdofree.com>

Le dispositif FTU : un fonds pour la réalisation de micros projets urbains avec les habitants des quartiers



Inauguration en septembre 2022.

Dans le quartier de la cité Alsace, un espace de vie a été aménagé ainsi que la mise en sécurité des accès aux friches d'Audiffret.

Création d'un espace convivial que pourront s'approprier les habitants du quartier de la Cité Phillippe. Des végétaux ont été plantés et des tables et chaises installées dans l'espace vert jusqu'alors inutilisé au coeur de la cité. Des bornes interdisant l'accès aux véhicules ont été posées.



Le Fonds de Travaux Urbains (FTU) constituent en Région, un dispositif phare pour le soutien aux initiatives citoyennes et la mise en pratique de la participation des habitants. Ceux-ci permettent de répondre aux demandes des habitants par la réalisation de micro-projets d'aménagements pour l'amélioration du cadre de vie des quartiers et la sécurisation des espaces. Ces projets sont cofinancés par la Ville et la Région.

Depuis 2 ans plusieurs projets de ce type ont été réalisés dans les quartiers :

Aménagement de « l'espace Gilbert Dhenain », dans le quartier Nord Escaudain par la création d'un espace de vie au cœur de l'espace vert à l'entrée de la Friche requalifiée d'Audiffret, site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco et la rénovation du terrain de pétanque attenant.

Les projets 2023, concernent le quartier du ¼ de Six-heures : Sont prévus le nettoyage et le nivellement du terrain entourant le City Stade pour la création d'un espace de vie familial.

Pour tout renseignement relatif au projet FTU, vous pouvez contacter le service de Cohésion Sociale du CCAS au : 03 27 33 80 96.



Atelier Intelligence Artificielle

Le conseiller numérique France Services d'Escaudain, Amaud, a animé un atelier sur la thématique de l'Intelligence Artificielle le 28 avril dernier. Cet atelier, ouvert à tous et spécialement conçu pour les débutants, a eu lieu au foyer Jacques Brel qui a gentiment accueilli l'événement dans ses locaux.

Durant deux heures, les participants ont eu l'opportunité de découvrir les fondamentaux de l'Intelligence Artificielle ainsi que ses capacités. Ils ont également

pu explorer l'interface et les fonctionnalités de ChatGPT-4, un outil d'Intelligence Artificielle accessible au grand public.

Amaud a débuté l'atelier en présentant l'historique de l'Intelligence Artificielle et les concepts clés tels que le Machine Learning, le Deep Learning et le Natural Language Processing. Il a ensuite détaillé les avantages et les limites de l'utilisation de l'Intelligence Artificielle, notamment en termes d'impact sur le marché du travail et la société en général.

Les participants ont également pu observer des exemples concrets d'interactions avec ChatGPT-4, montrant ainsi la puissance de cet outil d'Intelligence Artificielle. Ils ont pu poser des questions et échanger avec Amaud sur l'IA en général et ChatGPT-4 en particulier.

Amaud a également présenté différentes ressources gratuites accessibles au grand public pour approfondir l'apprentissage de l'IA et de ChatGPT-4, notamment des cours en ligne, des tutoriels et des forums.

Cet atelier a été une occasion précieuse

pour les participants de découvrir l'IA et d'élargir leurs connaissances en la matière. Nous remercions chaleureusement Amaud pour avoir partagé son expertise avec nous et le foyer Jacques Brel pour avoir accueilli l'événement.

Nous espérons que cette initiative sera le début d'autres actions pour sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à l'Intelligence Artificielle et encourager leur apprentissage continu dans ce domaine en pleine expansion.

Cet article a été rédigé par une IA



Contact :

Pour participer aux prochains ateliers thématiques, contactez Amaud votre Conseiller numérique France services

Par téléphone : 06 84 27 49 50

Par mail : amaud.senechal@conseiller-numerique.fr

Le Pass' engagement solidaire pour les 18-25 ans



Opération ville propre Quartier St Marck

Le dispositif du Pass' Engagement Solidaire été mis en place fin 2021. Initié durant la crise sanitaire en collaboration avec les bailleurs sociaux du territoire (SIA, Maisons et Cités, SIGH), la Porte du Hainaut, il résulte d'une volonté de soutenir les jeunes de 18 à 25 ans, notamment les étudiants, en leur permettant de réaliser des actions citoyennes et solidaires en contrepartie d'une rétribution sous forme de bourse.

Des forfaits cumulables de 25 heures rétribués à 250€ sont ainsi proposés. Un moment d'échange lors de l'inscription permet de proposer aux intéressés des missions adaptées à leurs compétences et leurs disponibilités, ainsi que de discuter du projet qui sera financé dans le cadre de cet engagement : personnel, à but humanitaire ou professionnel, pour le financement des études, d'un voyage ou du permis de conduire par exemple.

La seule condition d'inscription étant le critère d'âge.

En 2022, 30 jeunes ont adhéré à ce dispositif et ont effectué en tout 810 heures. Les missions proposées sont très diverses : opération nature, potagers écoles, distribution de flyers, travail avec les associations

(Schneider, Mieux-Vivre, ASTB, Arts en mouvement...), participations à l'organisation d'événements ou de festivités organisés par la ville ou les associations, petits travaux de jardinage pour des particuliers notamment des personnes âgées suivies par le SAAD du CCAS, accompagnement scolaire dans le cadre du Projet de Réussite Educative (PRE)...

Le dispositif a été reconduit en 2023, 15 jeunes ont déjà répondu présents.

Pour vous inscrire

Contact :

Service de Cohésion Sociale

Jérôme MARCUZZI

Tél. : 03 27 33 80 96

mail : j.marcuzzi@ville-escaudain.fr

Taille des haies, attention aux dates !

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulière pour les oiseaux qui y nidifient.



Les oiseaux sont pour la plupart, des espèces protégées par la réglementation nationale. Par conséquent la destruction d'individu, la perturbation intentionnelle et la destruction de l'habitat sont interdits et sanctionnables.

La taille des haies entre le 15 mars et le 31 juillet peut avoir de graves conséquences pour le bon accomplissement du cycle biologique des espèces animales et contribue au déclin de la biodiversité. Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies durant cette période.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est strictement interdite du 1^{er} avril au 31 juillet par application de l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales

Vous souhaitez un renseignement sur le sujet ? Vous pouvez contacter le bureau Nature et Biodiversité de la Direction départementale des territoires :

ddt-seef-nb@oise.gouv.fr / 03 64 58 16 61



Manifestations & Évènements à venir



FÊTE DE LA MUSIQUE

PROGRAMME

Mercredi 21 Juin :

- 14h : Après-midi Musicale, organisée par le SOD du CCAS (Salle du 3^{ème} âge - Jardin public)
- 17h : Formation Musicale, œuvres (concerts sur le kiosque)
- 18h : Brasscuusband (défilé de l'école Cachin en direction de la médiathèque en passant par la rue Degeyter et Charles Ledoux) jusque 18h45 environ.
- 18h30 : Clarinettes, Orchestre «Petites notes», Harmonie (quartier St Marc dans la cour de l'école Langevin).
- 19h : Brasscuusband (défilé de la Maison de Santé en direction de la Place Gambetta en passant par la Place Blanqui et la rue Barbès) jusque 19h30 environ.

Jeudi 22 Juin :

- 18h30 : Concert des flûtes, guitare, percussion, musiques actuelles (Cité Nervo).

Vendredi 23 Juin :

- 18h : Concert des classes de piano, saxophone et Arts en mouvement (Cité Louise Michel, devant le local de l'association Mieux Vivre).

Samedi 24 Juin :

- 16h : Concerts d'orchestres d'écoles voisines (salle de la Jeunesse).

Programation de Juin à Septembre

Juin

Du 19 au 23

- ↳ Tournoi interne de tennis « catégorie jeunes »
Stade municipal

24 et 25

- ↳ Tournoi de basket masculin
Salle Allende

Du 21 au 24

- ↳ Concerts autour de la fête de la musique
Quartiers

Jeudi 29

- ↳ Don du sang
Salle du 3^{ème} Age

Mercredi 21

- ↳ Fête de la musique pour les seniors
Salle de la Jeunesse

Juillet

1 et 2

- ↳ Tournoi de basket masculin
Salle Allende

Jeudi 13

- ↳ Concerts et feu d'artifices
Place Gambetta

Du 1 au 4

- ↳ Ducasse
Place Gambetta

Vendredi 14

- ↳ Fête Nationale, défilé rassemblement à 11h cité Philippe
rue Pierre Courtade

Dimanche 2

- ↳ Brocante de la cité Nervo
- ↳ Compétition de tir à l'arc
Stand de tir du stade municipal

Août

Vendredi 25

- ↳ Marché nocturne
Place Gambetta

Jeudi 31

- ↳ Don du sang
Salle de la Jeunesse

Septembre

Samedi 2

- ↳ Commémoration de la Libération d'Escaudain
10h30 au Cimetière puis au monument aux morts

Dimanche 24

- ↳ Repas des aînés
Salle de la Jeunesse

Dimanche 10

- ↳ Loto organisé par le Basket Féminin
Salle de la Jeunesse

Vendredi 29

- ↳ Soirée « Octobre Rose »

16 et 17

- ↳ Journées Européennes du Patrimoine
Eglise, jardin public

Festivités de la Fête Nationale
JEUDI 13 JUILLET 2023
Place Léon Gambetta

CONCERTS À PARTIR DE 21H15

PHILIPPE LE JOKER

DU BERBERAND

STARS HOMMAGE

TRIBUTE GOLDMAN
« ENVOLE-MOI »

FEU D'ARTIFICES À 23H
Theme : « DAVID GUETTA »

M.P.11151 - BRENCHES D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES N°11-1059239 - 03-27-44-88-96

Repas des aînés

Cette année, les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale sont heureux de pouvoir de nouveau inviter les personnes âgées de 62 ans et plus, domiciliées à Escaudain au traditionnel repas des Aînés.

Il aura lieu le dimanche 24 Septembre 2023

Pour les inscriptions prendre contact avec le service du CCAS

Madame Véronique PUPILLI
03 27 44 88 96 | 07 55 58 26 90
Pupilli.v@ville-escaudain.fr

Les membres du CCAS et du Conseil Municipal se réjouissent de vous accueillir pour partager cet instant convivial tant attendu.

Tribunes des Groupes

(Chaque tribune est rédigée par son groupe respectif)

LE GROUPE

Ensemble pour agir,
l'humain d'abord !

Le dernier conseil municipal a été consacré au vote du budget, voici la déclaration de notre groupe :

"Contrairement au président de la République, qui ne cesse de nous mépriser en restant sourd et inflexible face à la mobilisation contre la réforme des retraites et les reculs des acquis sociaux", le budget 2023 exprime en chiffres la stratégie de

la municipalité. Il se veut traduire les valeurs de soutien au sport, à l'éducation, à la culture, de modernisation du cadre de vie et de solidarité pour les personnes les plus modestes. Dans un contexte économique particulièrement compliqué, la Ville comme toutes les collectivités locales, doit s'adapter et faire des choix, notamment pour préserver les équilibres de son fonctionnement.

Après plusieurs années de contraintes liées à la baisse des dotations d'Etat, puis à la gestion de la crise sanitaire, 2023 s'inscrit dans un nouveau contexte économique et financier marqué par l'inflation galopante. Dans ce contexte, la ville s'est engagée dans un plan de sobriété énergétique afin de limiter l'effet financier de la forte hausse des dépenses d'électricité et de chauffage.

Malgré tout, la Ville fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour sa part !

Par notre gestion, et d'un point de vue de l'endettement, la situation est plus que saine, ce qui nous permet en 2023 de pouvoir avoir encore un budget adapté à la poursuite de nos services et de quelques projets. De maintenir les subventions aux associations.

Quelques exemples,

→ 2022 a vu la réalisation dans le cadre de la politique de la ville, de l'aménagement de l'espace Gilbert Dhenain, de la rénovation du city de la cité couture, d'une amélioration du cadre de vie de la cité Philippe, d'Alsace etc.

→ 2023 sera la concrétisation de la rénovation du terrain de football, de la poursuite de la rénovation à Schneider, à la cité Victoire, et celui à venir du Quart de six heures.

Le renforcement des moyens dédiés à la jeunesse, avec des actions en lien avec le service politique de la ville de la Porte du Hainaut.

Chères Escaudinoises, Chers Escaudinois,

Le vote du budget était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal et nous avons décidé de nous abstenir pour les mêmes raisons que les années précédentes : il faut arrêter de nous faire croire que nous sommes une ville aux moyens limités !

La preuve : malgré un contexte économique extrêmement défavorable avec la poursuite de l'inflation et la hausse du coût de l'énergie, le compte administratif de l'année 2022 laisse apparaître un excédent budgétaire de plusieurs millions d'euros.

De plus, l'abandon du projet pharaonique du groupe scolaire va permettre de maintenir des marges de manoeuvre financières suffisantes afin de répondre, espérons-le, aux attentes des escaudinois.

Mais en attendant, la majorité continue d'épargner des millions d'euros sans toutefois répondre pleinement aux attentes d'une majorité des escaudinois ou de les aider dans leurs difficultés.

Près de chez nous, certaines communes ont décidé de redistribuer une partie de l'argent public non utilisé. C'est le cas de Denain qui, pour booster le pouvoir d'achat de ses habitants, a décidé d'instaurer un chèque solidarité d'un montant de 50 € par foyer, sans conditions de ressources. Pecquencourt aussi, avec une aide de 75 € par foyer en chèque à utiliser chez les commerçants de la commune. De quoi

Chères Escaudinoises, chers Escaudinois,

Vous avez été nombreux à nous solliciter sur les dépôts sauvages dans différents quartiers de notre commune. Nous avons d'ores et déjà saisi le député Monsieur Sébastien Chenu qui est intervenu plusieurs fois auprès du Maire afin d'attirer son

attention sur ces dépôts sauvages dangereux. Malgré ces différentes alertes et plaintes des Escaudinois, les dépôts sauvages perdurent dans notre commune en toute impunité malgré les multiples sollicitations. Il en va de la santé de tous, notamment lorsque des tôles d'amiante sont déposées à deux pas de nos enfants et nos animaux de compagnie.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance de nombreux problèmes rencontrés dans la rénovation des logements du quartier Schneider ainsi que Cité Victoire :

Des quartiers qui se transforment, facteurs d'attractivités et de cohésion sociale.

La ville poursuit également son soutien à la vitalité associative aux travers de la mise à disposition de maisons de quartier, en soutenant le tissu associatif.

L'action du CCAS s'inscrit dans la proximité :

un service ouvert au public, une qualité d'écoute, afin que chacun puisse trouver une première réponse aux besoins exprimés...

Plusieurs années de gestion, permettent aujourd'hui à la Ville de relever les nombreux défis qui se présentent à nous. À l'heure où les prix s'envolent et où les préoccupations écologiques sont plus que jamais au cœur des décisions, le budget 2023 est de loin le plus difficile que la Ville ait eu à élaborer depuis de nombreuses années.

Dans ce contexte financier encore plus contraint qu'il y a quelques mois, la Ville est toutefois en capacité de relever les nombreux défis qui se présentent :

- La transition écologique, pour aller vers plus de sobriété
- L'accompagnement au quotidien des plus fragiles
- L'éducation et l'enseignement à nos enfants
- L'animation de la cité pour préserver le vivre-ensemble
- La prévention et la sécurité
- L'aménagement et la préservation de notre cadre de vie

Ce budget primitif 2023 est donc la traduction financière des réponses apportées par la Ville à ces enjeux, tout en respectant l'engagement de maîtriser les taux d'imposition.

Victor Hugo a dit "Ceux qui vivent sont ceux qui luttent." et bien nous continuerons de lutter, d'inventer.

VOS ÉLUS : Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Ali BENAMARA, Annick TRIOUX, André DRELON, Dominique RISBOURG, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Jean-Charles WERY, Marc GERNEZ, Eugène GIL, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Christelle GUIOT, Pascal PUPILLI, Sylvie SCHUTT, Laurent LAKOMY, Frédérique VANDENNIEUWEMBROUCK, Cécile DI GIULIO, Céline JANICKI, Mélanie GALAND.

compenser en partie la TEOM...Nos voisins ont parfois de bonnes idées et il n'est pas interdit de s'en inspirer !

L'interventionnisme municipal que nous prônons n'est pas incompatible avec une bonne gestion des deniers publics. Comprenez bien : il ne s'agit pas de dépenser l'argent public à tout va, mais de le redistribuer à la population par le biais de services publics comme par exemple la création d'une police municipale !

L'interventionnisme municipal que nous prônons est de répondre aux attentes des escaudinois ! La sécurité, oui c'est une mission régalienne de l'Etat, mais le maire n'a-t-il pas de pouvoir de police également ? En cas de défaillance de l'Etat, faut-il rester les bras croisés sans rien faire ?

Pareil pour l'emploi, la culture etc.

Faire de l'épargne nette c'est bien, offrir plus de services tout en maîtrisant les dépenses c'est mieux et c'est ce que les habitants exigent de leurs élus.

Malheureusement, le budget présenté ne correspond pas à nos attentes. Nous l'aurions aimé plus « offensif », d'où notre abstention.

Suivez notre actualité sur notre page Facebook. Pour nous contacter ou adhérer à Objectif Escaudain : objectifescaudain@gmail.com

Les élus du groupe Objectif Escaudain :

Catherine MERCIER-DHENNAIN, Michaël ABDELKADER, Laure TROIA, Christian DUHEM, Franca PÉTRIOLI.

LE GROUPE

Escaudinois, osons
le changement !

Chères Escaudinoises, chers Escaudinois, Vous avez été nombreux à nous solliciter sur les dépôts sauvages dans différents quartiers de notre commune. Nous avons d'ores et déjà saisi le député Monsieur Sébastien Chenu qui est intervenu plusieurs fois auprès du Maire afin d'attirer son

attention sur ces dépôts sauvages dangereux. Malgré ces différentes alertes et plaintes des Escaudinois, les dépôts sauvages perdurent dans notre commune en toute impunité malgré les multiples sollicitations. Il en va de la santé de tous, notamment lorsque des tôles d'amiante sont déposées à deux pas de nos enfants et nos animaux de compagnie.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance de nombreux problèmes rencontrés dans la rénovation des logements du quartier Schneider ainsi que Cité Victoire :

malfaçons dans les nouvelles installations, durée des travaux rallongés, travaux abandonnés ou encore des incivilités rencontrées.

Dimitri PETIT, nouvel élu municipal Escaudinois, demeure à votre disposition afin de vous rencontrer et échanger avec vous sur les difficultés en tout genre, n'hésitez pas à nous solliciter sur notre page Facebook « Elus Escaudinois, Osons le changement ! » afin d'étudier vos demandes.

A l'approche des grandes vacances, nous souhaitons aux enfants Escaudinois de très bonnes vacances ainsi qu'à tout le personnel enseignant. Nous avons également une pensée pour tous les étudiants, lycéens et collégiens qui sont en pleine période d'examens et nous vous présentons tous nos vœux de réussite.

Vos élus du Rassemblement National :

Geoffrey CLOET et Dimitri PETIT